

L'engagement bénévole en temps de crise sanitaire : bilan et enseignements

Par la commission inter associative de France Bénévolat¹, le 2 juin 2020.

17 mars 2020 : les acteurs associatifs ont été saisis par le caractère inédit de la situation. Le premier mouvement a bien sûr été celui du strict respect des consignes *#RestezChezVous*. Dès les premières heures du confinement, de très nombreuses associations ont largement participé à la diffusion des consignes au sein leur réseau : 25 millions d'adhérents, 13 millions de bénévoles et 1,8 millions de salariés. Comme souvent, les associations sont aux avant-postes pour la diffusion des politiques publiques et le lien direct avec les citoyens.

Passés la sidération et le choc de l'arrêt brutal de leur activité, chaque association s'est forcément interrogée sur la notion d'activité essentielle pour la nation. Pour les associations d'intérêt général, l'éducation, la culture, la solidarité, le sport, l'environnement... sont forcément des activités essentielles, mais le confinement a eu raison d'un grand nombre d'entre elles, et de ce qui constitue l'essence du fait associatif : se réunir, se rassembler, faire ensemble. La liberté de s'associer est confinée.

Crise sanitaire / Crise sociale

De nombreuses associations ont rapidement perçu la crise sociale qu'annonçait la crise sanitaire. En effet, malgré son niveau de développement social et humain, la France compte des millions de personnes isolées et fragiles, qu'il faut protéger du virus, et tout autant des effets négatifs du confinement. S'il y a égalité face au risque du Covid-19, il n'en est pas de même des conditions pour vivre le confinement.

Compréhension des besoins, adaptation des réponses, créativité, initiatives... Les associations savent faire. Il s'agit de permettre aux personnes de répondre à leurs besoins essentiels, primaires, vitaux : faire les courses, pouvoir se nourrir ; prendre soin de soi et se soigner ; parler avec autrui ; pouvoir sortir et maintenir une activité physique ; être informé-e et écouté-e ; faire garder ses enfants pour aller travailler ; être accompagné-e pour ses leçons ; faire ses démarches administratives par internet ; comprendre les informations quand on a des difficultés cognitives ou qu'on ne maîtrise pas la langue ... Le confinement est le révélateur de toutes les difficultés vécues par les personnes au quotidien. Il y a une urgence sociale à ne pas laisser tomber les plus faibles. En plus des gestes barrières, la situation nécessite des gestes de solidarité.

¹ La commission inter associative de France Bénévolat compte une trentaine d'associations à vocation nationale. Quinze d'entre elles ont contribué à élaborer « Ce bilan et ces enseignements sur l'engagement bénévole en temps de crise sanitaire » : Action contre la faim, APF France handicap, Aurore, Chemins d'espérance, la Croix-Rouge française, Emmaüs, la Fédération française des diabétiques, la Fondation Claude Pompidou, Habitat & Humanisme, l'ordre de Malte, les petits frères des Pauvres, la Prévention routière, les Restos du cœur, le Secours catholique et le Secours populaire.

Au-delà, les associations comprennent également qu'elles doivent jouer un rôle majeur pour créer du collectif, mobiliser les citoyens sur des enjeux communs, renforcer leur pouvoir d'agir, faire vivre la liberté de s'associer. Au cœur de cette crise systémique il y a un impératif démocratique.

Mobilisation des solidarités

Sous l'impulsion de leurs bénévoles, un très grand nombre d'associations se mobilisent pour assurer la continuité et l'adaptation de leurs missions, pour répondre aux besoins de solidarité. Elles sont inventives, constructives, dynamiques, ouvertes sur l'événement et tournées vers l'avenir.

La proximité est la première force d'un réseau d'1,3 millions d'associations sur l'ensemble du territoire, qui mettent en lien des millions de personnes, c'est le premier niveau de solidarité, complémentaire des solidarités familiales ou de voisinage. Prendre soin les uns des autres, c'est la base !

Les associations adaptent leurs activités aux règles sanitaires pour continuer à faire des maraudes, des distributions alimentaires, des livraisons à domicile...

Les associations créent des chaînes d'entraides, de solidarité, en appelant au téléphone les personnes les plus isolées et les plus fragiles, en développant des plateformes d'écoute et de soutien psychologique, en proposant des accompagnements par téléphone...

Les associations inventent par dizaine de milliers des actions collectives à distance, sous forme de rendez-vous sur internet, pour faire vivre la culture, l'éducation, la défense des droits, de l'environnement... Elles utilisent des applications dont elles contribuent à assurer la diffusion et l'usage.

Les associations se mobilisent auprès des collectivités publiques pour la garde des enfants du personnel soignant, pour la confection et la distribution de matériel de protection, pour le soutien logistique ou l'accueil dans des structures sanitaires ou médico-sociales...

Et puis, rapidement, les associations s'organisent, à distance, pour maintenir les réunions de leurs instances de participation (conseil d'administration, bureau, assemblée générale...), il s'agit de garantir le fonctionnement démocratique qui caractérise la dynamique associative.

Pour bon nombre d'associations, cet épisode inédit est l'occasion de s'interroger sur leurs activités, de revenir aux sources de leur projet associatif, de questionner le lien entre leurs membres.

Pour certaines associations, le confinement se traduit par un accroissement de l'activité, par la création de nouvelles actions...

Beaucoup d'associations s'engagent d'ores et déjà à accompagner la sortie du confinement, aussi longtemps qu'elle durera, à travers des réponses adaptées aux besoins exprimés par les personnes, tout en développant les démarches collectives dont notre société aura besoin pour se relever. C'est un motif d'espérer pour la construction de l'après confinement, sur lequel les pouvoirs publics pourraient s'appuyer.

Dynamiques de mobilisation des bénévoles

Cette action associative est rendue possible par l'engagement des bénévoles. Ce sont plusieurs centaines de milliers de françaises et français, et certainement plusieurs millions, engagés régulièrement au sein des associations qui se sont mobilisés les premiers. Ils constituent le premier cercle, souvent en première ligne auprès des plus fragiles.

Comme pour de nombreuses actions courantes ou événementielles des associations, ces « réguliers » sont rejoints par les bénévoles occasionnels, auxquels s'ajoutent les amis, collègues, cousins... qu'ils sollicitent pour donner un coup de main. Il y a déjà des liens entre ces personnes, leur implication est assez rapide, efficace, même si elle demande du savoir-faire pour bien accueillir ces bénévoles et leur donner les moyens d'agir dans le respect du projet associatif et de ses pratiques. C'est le deuxième cercle de la puissance d'action associative. Parfois, des membres d'associations devenues inactives (sport, culture...) proposent leur service aux associations de solidarité, venant avec leur savoir-faire, leur cohésion, leur esprit d'équipe, leurs idées, leurs initiatives... Ils constituent un renfort efficace pour ce deuxième cercle.

Et puis face à la situation, par milliers, des citoyens, notamment des jeunes, frappent aux portes des associations pour exprimer leur envie d'agir, en manifestant leur générosité et leur disponibilité. Suivant leur notoriété et leur ancrage local, les associations sont plus ou moins sollicitées. Pour celles qui le sont, ces démarches sont plus ou moins faciles à prendre en compte, parce qu'accueillir de nouvelles forces vives nécessite de disposer des missions adaptées permettant une bonne découverte de l'action associative, avec l'encadrement adéquat. De plus, bien accueillir de nouveaux bénévoles nécessite de prendre le temps d'une connaissance mutuelle, pour s'assurer d'une relation claire, dans laquelle chacun se retrouve, et pour créer les bases d'un engagement associatif, même s'il s'avère éphémère... Parfois aussi, il faut savoir dire non aux personnes de bonne volonté, parce que les conditions ne sont pas réunies à cet instant, sans pour autant couper le lien. Bref, il faut être organisé pour accueillir de nouveaux bénévoles à partir de ce troisième cercle. Centrées sur leurs missions et contraintes par la situation, les associations ne le sont pas toujours.

Au cours de ces vingt dernières années, l'engagement bénévole associatif s'est fortement développé en France, notamment du côté des jeunes. Ainsi, la mobilisation des deux premiers cercles a bien fonctionné, répondant souvent aux besoins des associations. Cette crise sanitaire révèle une plus grande difficulté à prendre en compte la générosité et l'envie d'agir du troisième cercle, créant parfois de la frustration de part et d'autre.

Invisibilité et reconnaissance

Comme chaque jour de l'année, depuis des décennies, les associations sont présentes au plus près des besoins des personnes. Elles agissent avec discrétion et efficacité, grâce à l'engagement de millions de bénévoles, parfois soutenus par des professionnels eux-mêmes engagés. Des millions de personnes en bénéficient. Les associations agissent à bas bruit, sans que personne ne le sache, ou si peu, comme si c'était naturel. Elles apportent une contribution essentielle à la société, sans grande reconnaissance. La crise sanitaire que nous vivons en apporte une nouvelle illustration. L'engagement des bénévoles est, à ce jour, l'un des grands oubliés des remerciements des pouvoirs publics, jusqu'au plus haut de l'Etat. Pourtant cette reconnaissance est indispensable à la société

pour promouvoir une culture de l'engagement, pour développer l'esprit de solidarité, pour fonder la fraternité. Dans une tribune du 17 avril 2020, Jacques Attali prolonge l'analyse : « Avec le confinement, jamais le rôle des associations n'a été aussi primordial. La valeur sociale de ces activités s'est considérablement accrue. Quand remontera le PIB, il ne faudra pas oublier que c'est grâce à ce qu'il ne mesure pas que la société a pu survivre ».

Avec les pouvoirs publics

Dès la première semaine de confinement, les acteurs associatifs ont été associés au secrétariat d'Etat en charge de la vie associative pour définir les missions vitales en vue d'une mobilisation générale des solidarités. L'enjeu était de donner un cadre réglementaire aux activités associatives et citoyennes dans le respect des règles sanitaires et de restriction des déplacements. Quatre missions vitales ont été définies, puis six. Cette démarche a été essentielle pour permettre aux associations d'organiser leur action et de mobiliser les acteurs.

Pour renforcer cette dynamique, le gouvernement a souhaité réactiver la réserve civique, instituée en 2017 par la Loi Egalité et citoyenneté. Ainsi, le 20 mars une plateforme a été mise en ligne, pour une prise en main par les associations et les collectivités locales, puis dès le 22 mars, le secrétaire d'Etat chargé de la vie associative lançait l'appel à la mobilisation des solidarités au journal télévisé de TF1.

Les associations déjà bien organisées sur les deux premiers cercles, évoqués plus haut, et ayant encore des missions bénévoles à satisfaire, ont pu s'appuyer sur la plateforme #JeVeuxAider pour compléter leurs équipes. Au final, elles ont été relativement peu nombreuses à s'y inscrire, pour les raisons évoquées ci-dessus, seules quelques dizaines de milliers de missions ont été proposées sur la plateforme. En revanche, l'appel a été bien entendu par les citoyens qui ont été plusieurs centaines de milliers à s'inscrire sur la plateforme, exprimant leur envie d'agir.

Dans le même temps, et en lien avec le secrétariat d'Etat, sept acteurs associatifs majeurs de l'intermédiation ont rassemblé leurs propositions sur bénévolat.fr, pour démultiplier les occasions de créer le contact entre les associations et les personnes voulant agir, à travers une grande diversité de formes d'engagement : bénévolat associatif, bénévolat de compétence, bénévolat ponctuel, bénévolat à distance, e-bénévolat...

La crise révélatrice des difficultés pour développer l'engagement

Eprouvant fortement leurs capacités d'adaptation, la crise sanitaire a mis les associations face à plusieurs difficultés pour assurer la continuité de leur activité, à travers la mobilisation des bénévoles. En voici quatre :

Un certain nombre d'associations sont confrontées à la place prépondérante occupée par les plus de 65/70 ans, alors que les consignes sanitaires les assignent à résidence, conduisant certaines associations à l'arrêt de leur activité.

Pour certaines associations, la crise sanitaire annonce des difficultés économiques sans précédent, et une grande partie de l'énergie est captée pour régler la question des

ressources, détournant les dirigeants des actions pour mobiliser les acteurs et adapter les actions.

Les associations qui conduisent des actions en présentiel, souvent en contact avec des publics eux-mêmes fragiles, sont confrontées à une difficulté d'approvisionnement en équipement de protection, sous l'argument qu'elles ne sont pas prioritaires.

Dans une situation de fonctionnement très dégradée du fait de la crise sanitaire, les associations ont pu éprouver la qualité de l'animation de leurs équipes et du lien entre les bénévoles pour dynamiser leur engagement et créer du collectif. Certaines associations en font les frais et se trouvent dans une difficulté à adapter leurs actions et leur organisation à la situation.

La crise accélératrice des dynamiques d'engagement

Le confinement est un révélateur des fragilités, des difficultés, des dysfonctionnements de notre société et de chacune de ses composantes. Il peut aussi devenir un accélérateur des démarches vertueuses pour les faire progresser. Ces semaines hors normes permettent déjà de tirer quelques enseignements pour les dynamiques d'engagement face aux enjeux à venir. Pour ouvrir le débat, en voici quatre :

Développer l'offre d'engagement en diversifiant les modes d'engagement

L'envie d'agir et de s'engager dans des démarches collectives est en bonne santé dans notre société. Au cours de ces dix dernières années, toutes les études le démontrent et les associations le constatent, notamment du côté des jeunes. La crise sanitaire en fait une nouvelle démonstration. Mais, chez les personnes prêtes à s'engager, cette envie d'agir se manifeste par une diversité de plus en plus grande des motivations et des façons de s'impliquer, à laquelle toutes les associations ne sont pas prêtes. La demande d'engagement est forte, la réponse organisée n'est pas toujours à la hauteur. C'est du côté de la réponse que le monde associatif et les pouvoirs publics doivent s'investir, notamment en diversifiant les modes d'engagement et en proposant des modes de fonctionnement mieux adaptés aux modes de vie des bénévoles. Améliorer l'offre d'engagement associatif pourra alors permettre de développer l'envie d'agir et de s'engager. Depuis dix ans, le service civique nous en donne une illustration probante.

Développer l'intermédiation pour renforcer la capacité d'accueil des associations

L'intermédiation, c'est aider les associations et les personnes qui souhaitent s'engager à s'interroger mutuellement, à se rapprocher, à s'ajuster... dans une dynamique d'engagement réciproque. Au quotidien, et encore plus pendant la crise sanitaire, beaucoup d'associations reconnaissent leur difficulté à appréhender cette question pour développer leur pratique d'accueil et d'animation des bénévoles. L'un des enjeux est l'accompagnement des associations pour développer leur capacité d'engagement, à travers les pratiques de l'intermédiation que proposent plusieurs réseaux associatifs, comme France Bénévolat. Pouvoirs publics et associations doivent investir dans la fonction d'intermédiation pour développer la capacité à accueillir de nouveaux bénévoles et à développer l'engagement.

Favoriser l'intergénérationnel dans les pratiques associatives

La place des jeunes dans les associations est interrogée par celles-ci, pour répondre à l'envie d'agir des jeunes et pour organiser le renouvellement. Au cours de cette crise sanitaire, les mesures spécifiques imposées au plus de 65 ans ont mis certaines associations dans une réelle difficulté de continuité. Spontanément des associations se disent qu'elles doivent penser leur rajeunissement. Mais dans une société qui doit renforcer la cohésion et les liens sociaux, il ne faut pas opposer les générations les unes aux autres. L'enjeu serait plutôt de développer les coopérations intergénérationnelles. Il s'agit notamment de promouvoir les pratiques du parrainage, du mentorat, de la co-responsabilité, de la transmission, du partage des compétences.

Renforcer et accompagner les coopérations territoriales

Les coopérations territoriales sont un facteur essentiel pour le développement des solidarités et de l'engagement. La crise sanitaire nous permet d'observer que les territoires les plus résilients sont ceux ayant de bonnes pratiques de coopérations territoriales qui mobilisent des associations. Ces coopérations sont d'autant plus efficaces qu'elles associent également les collectivités locales, l'administration territoriale et d'autres acteurs du monde éducatif ou dans le champ économique. Elles doivent également pouvoir composer et s'articuler avec les initiatives citoyennes spontanées et les solidarités de voisinage. Tout comme pour l'intermédiation, ces dynamiques de coopération nécessitent un accompagnement spécifique pour s'installer durablement dans les pratiques associatives. C'est une orientation que des têtes de réseaux associatives ont déjà commencé à développer, qu'il conviendrait de démultiplier, en lien avec les pouvoirs publics.

Ce texte « L'engagement bénévole en temps de crise sanitaire : bilan et enseignements » a été synthétisé dans une tribune France Bénévolat. + lien

De plus, le conseil d'administration de France bénévolat a souhaité qu'un message de reconnaissance soit adressé aux bénévoles et aux citoyens. + lien